

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Représentation

Nicolas Bürgi s'est rendu mercredi 19 décembre au Noël de l'école des Prés-de-Cortébert.

Noël des aînés

Vendredi 7 décembre, les aînés du village ont été conviés au traditionnel Noël à la salle polyvalente. Plus de 30 personnes y ont participé et ont pu apprécier les spectacles de l'école enfantine et des écoles primaires de la montagne et du village. Ce fut aussi l'occasion d'entendre une intervention du pasteur David Giauque et de chanter ensemble trois chants traditionnels. Un fameux repas a ensuite été servi à tout le monde. La responsable des œuvres sociales Blanca Leiser a préparé avec soin une salade mêlée et des filets mignons de porc en croûte faits maison qui ont ravi les convives. Plusieurs enfants du village et proches du Conseil municipal ont apporté leur aide pour cette manifestation très réussie. Le Conseil municipal leur adresse ses sincères remerciements.

Assemblée municipale

Lundi 10 décembre, 23 ayants droit se sont rendus à l'assemblée municipale ordinaire. Le budget, en déficit de 136 mille francs (compte général) a été accepté unanimement. Les taxes et la quotité d'impôts sont inchangés. Par ailleurs, l'assemblée a confié la révision des comptes à la fiduciaire Figema SA, de Bienne, pour les quatre prochaines années. L'assemblée a aussi réélu le président Michel Heiniger et le vice-président en la personne du maire Manfred Bühler.

Quartier des Oeuchettes

Dans les divers de l'assemblée municipale, une citoyenne a soulevé la question de l'avancement de la construction du quartier des Oeuchettes. Le maire a fait le point de la situation en exprimant l'importante déception du Conseil municipal face à l'absence de construction sur 15 des 17 parcelles. Une seule unité est habitée et la construction de la maison-témoin n'est pas terminée alors que la première pierre avait été posée en mai 2016, voici plus de deux ans et demi. Le Conseil municipal est toutefois relativement impuissant face à cette réalité puisque le bureau d'architecture en charge du projet jouit d'un contrat notarié lui assurant l'exclusivité sur les parcelles, qui sont encore propriété de la commune. Cette exclusivité prendra fin en mai 2020. Le marketing et la publicité sont également du ressort du bureau d'architecture. Dans ces conditions, le Conseil municipal ne peut pas véritablement intervenir. Des séances régulières ont cependant eu lieu ces dernières années, lors desquelles le Conseil municipal a fait part de ses attentes et de son impatience. De nombreuses promesses ont été faites par le bureau d'architecte au sujet d'un début imminent de travaux importants et de contacts qui auraient existé avec des acheteurs potentiels. Malheureusement, aucune de ces promesses n'a été suivie d'effets notables à ce jour et aucun acheteur n'a été présenté. Ce dossier fera l'objet d'un suivi précis l'an prochain.

Bureau de vote

Le conseil municipal rappelle que tout ayant-droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non-permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des votations du 10 février 2019 se présente comme suit: Bürgi Nicolas (président), Maniaci Laurence (secrétaire), Aeberhard Régine, Bühler Karl, Bühler Marcel, Bill Fliri Helen (membres), Bessire Chantal (suppléante).

Fin de législature

Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance de la législature le 11 décembre. Ce fut l'occasion de remercier particulièrement les membres Blanca Leiser et Fabrice Riat qui ont décidé de mettre fin à leur activité à l'exécutif. Blanca Leiser se retire après six ans et demi d'activité au dicastère des Œuvres sociales et aussi à l'environnement. Elle s'est notamment illustrée dans l'organisation impeccable des activités avec les personnes âgées et par une empathie appréciée dans ses relations avec la population. Fabrice Riat quant à lui était entré au Conseil municipal en 2011 au début de la législature précédente et a géré le dicastère de l'aménagement et aussi en partie celui des écoles. Il s'est illustré notamment par la gestion de projets complexes comme le réaménagement du ruisseau des Queues, qui a permis de supprimer une zone de danger d'inondations, ou encore l'aménagement des berges de la Suze. Le lancement de l'important projet de révision complète du plan d'aménagement local a également constitué un point fort de son activité. Le Conseil municipal a remercié les deux sortants pour leur engagement et la bonne ambiance de travail qui a permis de faire avancer et de conclure de nombreux projets. Les meilleurs vœux de l'exécutif accompagnent Blanca Leiser et Fabrice Riat pour eux et leur famille. Ils seront remplacés dès le 1^{er} janvier 2019 par Michel Walther et Andrea Köhli.



Légende photo : Michel Walther (à gauche) et Andrea Köhli (à droite) entourent les deux membres sortants du Conseil municipal Blanca Leiser et Fabrice Riat